

Décision 17-DCC-72 du 30 mai 2017

relative à la fusion par absorption de la société coopérative agricole Sud Céréales par la société coopérative agricole Arterris

Posted on: 19 juin 2017 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Fusion

Partie notifiante

Sté Coopérative agricole
Arterris

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté Coopérative agricole
Sud Céréales

Lire

le texte intégral de la décision

104.01 Ko